Duplicata

GREFFE
DU
TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE
D'AVESNES SUR HELPE

10 PLACE GUILLEMIN
59440 AVESNES SUR HELPE
CODE GREFFE 59.51
TEL : 03.27.56.13.00

R E C E P I S S E D E D E P O T

DUTAT LEFEVRE & ASSOCIES
104-106 RUE DE PARIS
VALENCIENNES
59300 VALENCIENNES

V/REF : SD SA SOGEMEDIA 975019
N/REF : 96 B 128 / A-449

LE GREFFIER DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE D'AVESNES SUR HELPE CERTIFIE QU'IL LUI A ETE DEPOSE A LA DATE DU 08/10/97, SOUS LE NUMERO A-449,

P.V. D'ASSEMBLEE DU 23/12/96

... CONCERNANT LA SOCIETE
SOGEMEDIA
SOCIETE ANONYME
RUE ROBERT BICHET
AVESNELLES
59197 AVESNELLES

R.C.S AVESNES SUR HELPE B 409 237 849 (96 B 128)

LE GREFFIER

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE * (Nord) * AVESNES-SUR-HELPE

A 449

SOGEMEDIA
Société Anonyme
Au capital de 22.000.000 Francs
Siège social : AVESNELLES 59440 – Rue Robert Bichet
RCS AVESNES TGI B 409.237.849

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 23 DECEMBRE 1996

Le 23 Décembre 1996, à 9 heures, au siège social, les actionnaires de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire.

Les membres de l'Assemblée ont émargé la feuille de présence en entrant en séance, tant en leur nom qu'en qualité de mandataire.

Monsieur VITTU DE KERRAOUL préside l'Assemblée en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Sont scrutateurs de l'Assemblée, les deux membres disposant du plus grand nombre de voix et acceptant cette fonction :

M^me DUBEAUREPAIRE CLAUDINE
et
M^r DE KERRAOUL LOUIS

Le bureau ainsi composé désigne comme Secrétaire : M^r DE KERRAOUL LOUIS

La feulle de présence est vérifiée puis arrêtée et certifiée exacte par le bureau qui constate que les Actionnaires réunis possèdent 219998 actions sur les 220.000 formant le capital et ayant le droit de vote. L'Assemblée représentant plus du quart du capital est régulièrement constituée et peut donc valablement délibérer.

Le Président met à la disposition des Actionnaires :

- Un exemplaire des statuts de la société ;

- La feuille de présence et les procurations données par les Actionnaires représentés.

Il dépose également les rapports et documents suivants qui vont être soumis à l'Assemblée :

- le rapport de gestion du Conseil d'Administration
- le texte des projets de résolutions.

Sur sa demande, l'Assemblée lui donne acte de ses déclarations.

Le Président rappelle l'ordre du jour :

- Nomination d'un nouvel administrateur en remplacement de Monsieur Christian CAUYEZ,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Il est ensuite donné lecture du rapport du Conseil d'Administration.

Enfin, la discussion est ouverte. Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes qui sont à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate la démission de Monsieur Christian CAUYEZ de son mandat d'administrateur à la date du 23 Décembre 1996 et décide de nommer, en qualité de nouvel administrateur en remplacement de ce dernier et pour la durée restant à courir de son mandat, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 1997 pour statuer sur les comptes du dernier exercice clos :

- Monsieur Gilles MEVEL
demeurant à AVESNELLES (59440) - 5 rue du Noir Talon

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Gilles MEVEL, présent à l'assemblée déclare accepter le mandat qui vient de lui être confié.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie des présentes en vue de l'accomplissement des formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal.



